

# Décrets, arrêtés, circulaires

## TEXTES GÉNÉRAUX

### MINISTÈRE DE LA CULTURE

**Arrêté du 25 septembre 2025 accréditant certains établissements d'enseignement supérieur de la création artistique en vue de la délivrance du diplôme national supérieur professionnel de musicien**

NOR : *MICD2521207A*

La ministre de la culture et le ministre auprès de la ministre d'État, ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche,

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 613-1, L. 759-2, D. 612-32-2, D. 613-1, D. 613-5 et D. 759-1 ;

Vu le décret n° 2007-1678 modifié du 27 novembre 2007 relatif aux diplômes nationaux supérieurs professionnels délivrés par les établissements d'enseignement supérieur dans les domaines du spectacle vivant ;

Vu le décret n° 2025-846 du 26 août 2025 relatif au grade de licence ;

Vu l'arrêté du 13 juillet 2018 fixant les modalités d'accréditation des établissements publics nationaux d'enseignement supérieur de la création artistique et des établissements d'enseignement supérieur de la création artistique dans le domaine du spectacle vivant et des arts plastiques en vue de la délivrance des diplômes conférant un grade universitaire défini à l'article L. 613-1 du code de l'éducation ;

Vu l'arrêté du 27 janvier 2020 relatif au cahier des charges des grades universitaires de licence et de master ;

Vu l'arrêté du 17 novembre 2022 modifié relatif au diplôme national supérieur professionnel de musicien ;

Vu l'avis du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche artistiques et culturels du 7 juillet 2025 ;

Vu l'avis du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche en date du 15 juillet 2025,

Arrêtent :

**Art. 1<sup>er</sup>.** – A compter de l'année universitaire 2025-2026, les établissements d'enseignement supérieur de la création artistique listés en annexe sont accrédités, pour les durées indiquées, à délivrer le diplôme national supérieur professionnel de musicien.

Le diplôme est délivré dans l'une des trois disciplines suivantes :

1<sup>o</sup> Discipline « instrumentiste chanteur » ;

2<sup>o</sup> Discipline « chef d'ensembles instrumentaux ou vocaux » (option instrumentaux, option vocaux) ;

3<sup>o</sup> Discipline « création musicale contemporaine » (option composition instrumentale et vocale, option composition électroacoustique sur support et temps réel, option musique mixte, option composition pour l'image, option écriture).

Dans la discipline « instrumentiste chanteur », la formation peut être dispensée dans les domaines suivants :

1<sup>o</sup> Musiques classiques à contemporaines ;

2<sup>o</sup> Musique ancienne ;

3<sup>o</sup> Musiques traditionnelles ;

4<sup>o</sup> Jazz et musiques improvisées ;

5<sup>o</sup> Musiques actuelles amplifiées.

**Art. 2.** – Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 25 septembre 2025.

*La ministre de la culture,  
Pour la ministre et par délégation :*

*L'adjointe au sous-directeur des enseignements spécialisés,  
de l'enseignement supérieur et de la recherche  
de la création artistique,*

**A. NOUGUIER**

*Le ministre auprès de la ministre d'État,  
ministre de l'éducation nationale,  
de l'enseignement supérieur et de la recherche,  
chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche,*

*Pour le ministre et par délégation :*

*La sous-directrice de la stratégie  
et de la qualité des formations,*

**M. POCHARD**

## ANNEXE

### LISTE DES ÉTABLISSEMENTS ACCRÉDITÉS EN VUE DE LA DÉLIVRANCE DU DIPLÔME NATIONAL SUPÉRIEUR PROFESSIONNEL DE MUSICIEN CONFÉRANT LE GRADE UNIVERSITAIRE DE LICENCE À SES TITULAIRES

Ecole	A compter de l'année universitaire	Jusqu'à l'année universitaire	Disciplines/domaines ou options
Pôle Aliénor	2025-2026	2027-2028	Discipline Instrumentiste chanteur Domaines : - musiques classiques à contemporaines - jazz et musiques improvisées - musique ancienne - musiques traditionnelles
Ecole Supérieure de Musique Bourgogne-Franche-Comté	2025-2026	2025-2026	Discipline Instrumentiste chanteur Domaines : - musiques classiques à contemporaines - musique ancienne - jazz et musiques improvisées - musiques actuelles amplifiées Discipline Chef d'ensemble instrumentaux ou vocaux Discipline Création musicale contemporaine
Ecole Supérieure Musique et Danse Hauts-de-France – Lille	2025-2026	2025-2026	Discipline Instrumentiste chanteur Domaines : - musiques classiques à contemporaines - jazz et musiques improvisées - musiques actuelles amplifiées Discipline Création musicale contemporaine
Haute école des arts du Rhin – Strasbourg – Mulhouse	2025-2026	2028-2029	Discipline Instrumentiste chanteur Domaines : - musiques classiques à contemporaines - musique ancienne - jazz et musiques improvisées Discipline Chef d'ensemble instrumentaux ou vocaux Discipline Création musicale contemporaine Options : - composition instrumentale et vocale - composition électroacoustique sur support et temps réel - musique Mixte - écriture
Institut supérieur des arts et du design de Toulouse	2025-2026	2027-2028	Discipline Instrumentiste chanteur Domaines : - musiques traditionnelles - musiques actuelles amplifiées - musiques classiques à contemporaines Discipline Chef d'ensemble instrumentaux ou vocaux
Institut d'Enseignement Supérieur de la Musique Europe et Méditerranée	2025-2026	2028-2029	Discipline Instrumentiste chanteur Domaines : - musiques classiques à contemporaines - musiques actuelles amplifiées
Pôle d'Enseignement Supérieur Spectacle Vivant Bretagne – Pays de la Loire – Pont Supérieur	2025-2026	2027-2028	Discipline Instrumentiste chanteur Domaines : - musiques classiques à contemporaines - musiques traditionnelles - musiques actuelles amplifiées
Pôle d'Enseignement Supérieur de la Musique et de la Danse Bordeaux Aquitaine	2025-2026	2027-2028	Discipline Instrumentiste chanteur Domaine musiques classiques à contemporaines
Pôle Supérieur d'Enseignement artistique Aubervilliers, La Courneuve,	2025-2026	2025-2026	Discipline Instrumentiste chanteur Domaines :

Ecole	A compter de l'année universitaire	Jusqu'à l'année universitaire	Disciplines/domaines ou options
Seine-Saint-Denis-Ile-de-France – Pôle Sup'93			<ul style="list-style-type: none"> <li>- musiques classiques à contemporaines</li> <li>- musique ancienne</li> <li>- jazz et musiques improvisées</li> </ul> <p>Discipline Chef d'ensemble instrumentaux ou vocaux</p>
Pôle Supérieur d'Enseignement Artistique Paris Boulogne-Billancourt	2025-2026	2029-2030	<p>Discipline Instrumentiste chanteur</p> <p>Domaines :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- musiques classiques à contemporaines</li> <li>- musique ancienne</li> <li>- jazz et musiques improvisées</li> <li>- musiques actuelles amplifiées</li> </ul> <p>Discipline Chef d'ensemble instrumentaux ou vocaux</p> <p>Options :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- instrumentaux</li> <li>- vocaux</li> </ul> <p>Discipline Création musicale contemporaine</p> <p>Options :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- composition instrumentale et vocale</li> <li>- composition électroacoustique sur support et temps réel</li> </ul>
Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Lyon	2025-2026	2026-2027	<p>Discipline Instrumentiste chanteur</p> <p>Domaines :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- musiques classiques à contemporaines</li> <li>- musique ancienne</li> </ul> <p>Discipline Chef d'ensemble instrumentaux ou vocaux</p> <p>Discipline Création musicale contemporaine</p>
Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Paris	2025-2026	2029-2030	<p>Discipline Instrumentiste chanteur</p> <p>Domaines :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- musiques classiques à contemporaines</li> <li>- musique ancienne</li> <li>- jazz et musiques improvisées</li> </ul> <p>Discipline Chef d'ensemble instrumentaux ou vocaux</p> <p>Option : instrumentaux</p> <p>Discipline Création musicale contemporaine</p> <p>Options :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- composition instrumentale et vocale</li> <li>- écriture</li> </ul>